



DICASTÈRE POUR LE SERVICE
DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN INTÉGRAL

**Message de S.Em. le Cardinal Peter K.A. Turkson
Préfet du Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral
à l'occasion
de la Journée Mondiale de la Santé 2021**

7 avril 2021

Construire un monde plus juste et plus sain pour tous

La Journée mondiale de la santé est célébrée chaque année le 7 avril. Instituée par la première Assemblée de la santé en 1948, elle a pour but de sensibiliser l'opinion publique à un thème sanitaire spécifique et de mettre en lumière les questions de grande urgence et de priorité dans le monde de la santé. Le thème de cette année souligne l'urgence d'œuvrer à l'élimination des inégalités en matière d'accès à la santé, afin de "Construire un monde plus juste et plus sain pour tous".

L'année 2020 restera dans les mémoires comme une année charnière entre un avant et un après. La pandémie a profondément affecté nos vies et notre société ; elle a aggravé de vieux problèmes sociaux, en particulier les inégalités, comme celles de l'accès aux soins. La pandémie a été particulièrement lourde de conséquences pour les communautés les plus vulnérables, qui sont plus exposées aux maladies, avec moins de possibilité d'accès à des services de soins de qualité.

Nous vivons une crise, mais comme nous le rappelle le pape François, d'une crise nous ne sortons pas pareils, nous en sortons soit meilleurs, soit pires. Voici l'invitation de cette Journée mondiale de la santé : "Construire un monde plus juste et plus sain pour tous". Cette année difficile nous a également rappelé l'importance de la solidarité humaine et de la prise de conscience que personne ne se sauve tout seul. À cet égard, le Pape nous invite à fortifier et à mettre au centre de nos actions les valeurs de fraternité, de justice, d'équité, de solidarité et d'inclusion, afin de ne pas laisser des nationalismes fermés ou les lois du marché nous empêcher de vivre comme la vraie famille humaine que nous sommes.¹

La santé se rattache à la valeur de la justice

La pandémie a exacerbé le grand fossé entre les pays plus favorisés et les moins favorisés en matière d'accès aux soins et aux traitements sanitaires, un fait déplorable qui persiste malgré que la

¹François, Message *Urbi et Orbi* - Noël 2020, 25 décembre 2020.

situation ait été dénoncée à plusieurs reprises par diverses institutions ; des disparités et des inégalités inacceptables qui privent de la santé une grande partie de la population des “périphéries du monde”. L'humanité a du mal à reconnaître que «Le droit fondamental à la protection de la santé relève de la *valeur de la justice*, selon laquelle il n'y a pas de distinction de peuples et de nations dans la poursuite du *bien commun*, compte tenu de leurs propres situations objectives de vie et de développement. Le bien commun est en même temps le bien de tous et de chacun, dont la communauté civile doit aussi et surtout se charger, y compris en ce qui concerne les choix en matière de politiques de la santé. Ceci vaut en particulier pour les Pays et les populations qui sont à un stade initial ou peu avancé de développement économique»².

Il est souhaitable que « l'harmonisation entre le droit à la protection de la santé et le droit à la justice soit assuré par une distribution équitable de structures médicales et de ressources financières, selon les principes de solidarité et de subsidiarité »³. Sur la base de ces deux principes, il est possible de construire des systèmes de santé plus équitables et plus justes. Mais pour ce faire, nous devons d'abord repenser le concept de santé, en tant que *santé intégrale*.

Pour une santé intégrale

Pour un monde plus juste et plus sain, il est nécessaire d'acquérir une vision différente de la santé et des soins, qui tienne compte des dimensions physique, psychologique, intellectuelle, sociale, culturelle et spirituelle de la personne. L'acquisition de cette vision intégrale nous permet de comprendre que garantir à chacun les soins de santé nécessaires est un acte de justice, c'est-à-dire rendre à la personne ce qui est dans ses droits. Ceux qui s'occupent des malades et des souffrants doivent adopter cette vision globale de l'ensemble, en s'inspirant constamment d'une vision holistique des soins: les agents de santé et les agents pastoraux à l'unanimité pour la santé intégrale des personnes assistées.

Nous exprimons notre estime et notre gratitude aux personnels de santé qui, malgré les nombreuses lacunes et défaillances des systèmes de santé, n'ont pas baissé les bras et se sont battus pour la santé de leurs patients ; ils ont été fidèles à leur vocation qui trouve sa source dans la compassion. « La compassion est une voie privilégiée également pour édifier la justice, car, en se mettant dans la situation de l'autre, non seulement elle nous permet d'en rencontrer les peines, les difficultés et les peurs, mais aussi d'en découvrir, au sein de la fragilité qui caractérise chaque être humain, le caractère précieux et la valeur unique, en un mot: la dignité. Car la dignité humaine est le fondement de la justice, alors que la découverte de la valeur inestimable de chaque homme est la force qui nous pousse à dépasser, avec enthousiasme et abnégation, les disparités »⁴.

Pour un monde plus sain

Dans l'expérience actuelle de la pandémie, nous découvrons que nous sommes frères, tous dans le même bateau, responsables les uns des autres, que notre bien-être dépend aussi du comportement responsable de tous⁵. L'humanité redécouvre le sens de l'interdépendance mutuelle : une maison commune, pour un soin commun de la création et des personnes qui l'habitent. Dans la vraie fraternité, l'individualisme et l'égoïsme peuvent être vaincus par la réaffirmation que seule la recherche du bien de tous peut conduire à mon bien. La pandémie, en particulier, nous a appris que

²La charte des personnels de la santé, n. 141

³ FRANÇOIS, Message aux Participants à la XXXII Conférence Internationale sur le thème : *Affronter les disparités mondiales en matière de santé*, 18 novembre 2017.

⁴FRANÇOIS, Message aux Participants à la XXXII Conférence Internationale sur le thème : *Affronter les disparités mondiales en matière de santé*, 18 novembre 2017.

⁵ Cf. FRANÇOIS, Lett. enc., *Fratelli Tutti*, n. 32

la santé est un bien commun, de sorte qu'en protégeant sa propre santé, on protège celle des autres et de la communauté tout entière.

Une question qui mérite une attention particulière est la santé mentale, qui est mise à dure épreuve en cette période de pandémie. À cet égard, le Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral a préparé un document, qui peut être consulté sur son site web⁶, intitulé : “ *Accompagner les personnes en souffrance psychologique dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Membres d'un seul corps, aimés d'un unique amour*”. Le document propose quelques éléments de réflexion à tous ceux qui sont proches des personnes touchées par la pandémie et à tous ceux qui sont appelés à les accompagner, tant au sein de leur famille que dans les structures de soins.

Il est urgent de prendre soin de ceux qui ont pris soin de nous. Ceux qui gouvernent et sont responsables des politiques économiques et de santé ont la responsabilité de garantir de meilleures conditions de travail aux travailleurs de la santé. Cela demande des investissements économiques mesurés, prudents et éthiques, qui visent à accompagner le développement du potentiel humain ; de même, il indique que la formation des professionnels de la santé à la santé intégrale est un atout des individus et de la communauté ; ce qui appelle à la promotion de la prévention, du traitement et de la pédagogie pour une éducation sanitaire intégrale.

Il faut également accorder une plus grande attention aux institutions sanitaires, en particulier celles qui ne bénéficient pas du soutien financier de l'État, telles que celles de l'Église et des communautés de foi, qui, dans divers coins du monde, souvent éloignés, sont les seuls moyens de garantir l'accès aux soins de santé.

Les inégalités sanitaires sont injustes, mais elles peuvent aussi être évitées grâce à des stratégies visant à garantir un accès équitable aux soins, en particulier pour les groupes les plus vulnérables et marginalisés. Une plus grande équité en matière de protection de la santé dans le monde ne peut être obtenue que par un engagement moral renouvelé des pays disposant de plus de ressources envers ceux qui en ont le plus besoin. Il est souhaitable de parvenir à une couverture sanitaire universelle pour tous les individus et toutes les communautés. C'est un objectif urgent à atteindre pour construire un monde plus juste et plus sain, un monde meilleur, un monde de paix dont nous rêvons et que nous croyons encore possible⁷.

Cardinal Peter Kodwo Appiah Turkson
Préfet

⁶Cf. <https://www.humandevlopment.va/it/news/2021/accompagnare-le-persone-in-sofferenza-psicologica-nel-contesto-d.html>

⁷Cf. *Ritorniamo a sognare. La strada verso un futuro migliore* (Piemme, décembre 2020) et *Dio e il mondo che verrà* (Piemme-LEV, mars 2021), livres-interviews du Pape François.